

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2019

Etaient présents :

M. PIN, Directeur délégué de l'EHPAD.
Mme PRUD'HOMME, Cadre référent du pôle « Soins urgents, Médecine, Gériatrie, Soins de supports ».
M. THION, représentant des résidents, Unité A,
M. BRESSON, représentant des résidents, Unité B,
Mme CHANCEL, représentant des résidents, Unité A.
Mme BOURNAT QUERAT, représentant des résidents, Unité A,
Mme NESTA, ASHQ, Membre du personnel des unités de l'EHPAD,
Mme MARTINON, Bureau des Entrées de l'EHPAD,
Mr le Dr COUTURIER, Représentant du Conseil de Surveillance du CHV.

Invités :

Mme SCHALKWIJK, Cadre de Santé à l'EHPAD.
Mme WINTER, Cadre de Santé de l'EHPAD.
Mme MOTTE, Animatrice.
Mme CHOLET, Animatrice.
Mme BERGER Marion, Assistant Social.

Excusés :

Mme COTTIN-BIZONNE, Présidente du CVS.
Mme ANCILLON, Directrice CH Voiron.
Mme le Dr CEZARD, Chef du Département Gériatrie,
Mme le Dr HERRERA, Médecin Coordinateur de l'EHPAD.
Mme le Dr ALBOUZA, Médecin de l'EHPAD.
Mme BOUVY, représentant des résidents, Unité A,
Mme RODRIGUEZ, représentant des résidents, Unité A,

14h15 M. PIN ouvre le CVS.

Point sur la société ONET (ménage des lieux communs) :

L'établissement est en procédure de marché public avec ONET jusqu'en 2020.
N'étant pas satisfaits de la prestation, un audit a été réalisé le 22/11/19 avec le concours de l'équipe d'hygiène du CHV.
Résultat non concluant, les règles d'hygiène ne sont pas respectées, l'utilisation des produits non conformes (dilutions des produits), pas de balayage humide avant de laver les sols, WC non désinfectés. Le personnel n'est pas suffisamment formé à l'utilisation de la machine, ce qui entraîne l'usure du revêtement du sol.
La société ONET conteste les conclusions. En attente de leur retour.

En 2020 relance pour le nouveau prestataire par le GHT, nous ne sommes pas sûrs d'avoir le choix de l'entreprise retenue.

Question : Pourquoi ne pas employer un agent du CHV ? Les tables en salle cheminée ne sont jamais nettoyées,

M. PIN : L'EHPAD était en difficulté financière, d'où une baisse de 1.2 ETP. Il est difficile d'envisager une autre organisation actuellement.

La prestation prévoit 1 passage par jour. Il est impossible de faire un 2eme passage par le personnel de l'EHPAD (manque d'effectif).

Pour les tables de la salle cheminée revoir le cahier des charges d'ONET.

Problème de l'UHR, il y aurait besoin de 5 ou 6 interventions par jour (résidents ayant des troubles cognitifs sévères) actuellement c'est le personnel qui effectue ces taches au détriment de leur propre travail.

Le personnel du CHV ne doit pas hésiter à faire remonter tous les dysfonctionnements.

Nouvel audit prévu le 17/01/2020.

Mme MOTTE : il subsiste un problème avec la TV (réception des chaînes) dans plusieurs chambres.

De plus dans d'autres chambres il y aurait un problème de chauffage, et un manque de manque de couvertures supplémentaires.

M. PIN : D'après le service technique qui a été informé suite à la réunion préparatoire du CVS, tout serait ok. Revoir peut-être la vétusté de certaines TV suite au changement de fréquence de TNT.

Mme WINTER : Fera le point avec le service technique, pour les couvertures ne pas hésiter à en réclamer, la lingerie en distribuera.

M. PIN : Rappel sur les intempéries subies cet été, et les travaux qui ont été effectués, dans les chambres sinistrées.

Question : Le personnel a-t-il un badge pour les sonnettes ?

Mme SCHALKWIJK : Actuellement les sonnettes sont reportées sur le téléphone. Ainsi que l'arme en cas d'ouverture forcée des portes. Il y a un téléphone par unité et les AS ont des BIPS.

M. BRESSON : Alarme d'aujourd'hui

M. PIN : Fausse alerte, c'est un résident qui a appuyé de façon impromptue sur un bouton d'alarme. En revanche Mr PIN est surpris de l'attitude des agents qui ne se sont pas levés pour réaliser la levée de doute en voyant que l'alarme ne sonnait pas dans leur étage.

Mme PRUD'HOMME : A revoir la formation incendie sur le site.

Mme NESTA : Les BIPS ne sont pas adaptés, les piles se déchargent trop vite. Y aurait-il une possibilité d'avoir plusieurs téléphones ?

A voir

Question : 2 Aides-Soignants l'après-midi est-ce suffisant ?

Mme PRUD'HOMME : Le ratio d'effectif de l'EHPAD est le même que sur l'hôpital de Voiron, à savoir :

- Pour les unités A et B : 4 AS le matin et 2 AS l'après-midi.
- Pour l'UHR : 2 AS le matin et 2 AS l'après-midi pour 14 résidents.

M. BRESSON : Les nouveaux résidents sont de plus en plus bruyants.

M. PIN : Notre EHPAD accueille des résidents de plus en plus dépendants. (GIR 1 / 2 / 3).

On essaye d'équilibrer la charge de travail en répartissant les entrées sur les étages. L'EHPAD étant un établissement public, nous avons une obligation d'accueillir les résidents sans discrimination.

Mme CHOLET : Retour des résidents, il manque du mobilier dans les chambres (chaises) Prises pour les repas et non remises en chambres après.

Mme WINTER : Vérifier l'état des chaises, faire un inventaire.

Mme PRUD'HOMME : Bien signaler le nombre de chaises manquantes, afin d'en recommander.

Mme BOURNAT-QUERAT : Le matin les sols des salles à manger n'ont pas été nettoyés du repas de la veille, les tables du petit déjeuner restent sales jusqu'au déjeuner de midi.

Il y a des traces sur les couverts.

Souvent les résidents aident les nouveaux personnels à reconnaître les personnes à tables.

M. PIN : Revoir avec ONET si possibilité de changer les horaires d'intervention des agents d'entretien. Revoir les fiches de poste des agents de Coublevie.

Importance d'avoir un trombinoscope des résidents pour éviter ce genre de question et d'erreur sur la dispensation des traitements médicaux mais aussi pour les fugues en cas de signalement aux gendarmes.

Mme CHANCEL : Signale qu'une résidente se plaint de sa prise en charge pour la toilette.

Elle signale que souvent on ne trouve pas le personnel dans les unités.

Les 3 entrées de l'EHPAD sont mal entretenues, trous dans le bitume coté entrée EHPAD C.

Mme SCHALKWIJK : Une rencontre est prévue avec cette résidente. Pour le personnel, celui-ci travaille dans les chambres et a droit à une pause, mais une vérification sera quand même faite.

Mme CHANCEL : demande ce qui est prévu comme accès à l'arrêt de bus si le terrain est vendu.

M. PIN : Une partie de la route au niveau C a été condamnée suite aux intempéries. Avec le nouvel hôpital, et le déménagement de la Médecine D, un projet immobilier doit voir le jour.

La question a été posée à la direction de Voiron pour savoir si un accès est prévu pour les résidents désirant prendre le bus. La sortie haute de l'EHPAD étant trop dangereuse pour les résidents pente trop forte, pas de visibilité ni de trottoir).

En attente d'une réponse.
Le rebouchage trous dans le goudron est prévu.

Mme CHANCEL : Des problèmes avec les lignes téléphonique qui « disparaissent », plus de contact possible en sortie ou réception avec les familles.

Mme PRUD'HOMME : Voir avec le service technique de Voiron pour explication.

Mme CHOLET : Projet de remettre des animaux dans l'EHPAD :
Budget des animaux, réclamé lors du dernier CVS.
Pour les 4 poules 2 sacs de graines + les coquilles d'huitres = 90 €/ an
Pour les 2 chats 280 €/ an
Total 370 €/ an

M. PIN : A l'étude actuellement pour prendre un 3eme chat sur l'unité A
Pour les poules, attendre le printemps, savoir qui pourra s'en occuper (ouverture, fermeture du poulailler, distribution des graines, de l'eau ...)

Les moutons repartent en décembre dans leur bergerie. Souhait que le projet soit reconduit pour 2020.

Une rencontre a été organisée entre la bergère et les résidents, très appréciée.

Pour rappel : Marché de Noël le 30/11/19

17h00 fin du CVS

Rédigé par Mme Florence MARTINON, validé par M. PIN et Madame COTTIN BIZONE.